



AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE
DU MALI A ROME - ITALIE

REPRESENTATION
PERMANENTE AUPRES FAO - FIDA - PAM

COMMUNIQUE N° 007 /AMR-2020/DC1

L'Ambassade de la République du Mali à Rome (Italie) informe la communauté malienne vivant dans la juridiction que la révision annuelle des listes électorales se déroulera à l'Ambassade du **03 novembre 2020 au 31 décembre 2020, tous les jours ouvrables de 9H30 à 16H00.**

La révision des listes électorales porte sur trois grandes opérations :

- 1) l'enregistrement des cas de transferts (pour les électeurs nouvellement arrivés dans la juridiction de l'Ambassade du Mali à Rome ou ceux désireux de changer de bureau de vote à l'intérieur de la juridiction) sur présentation de tout document portant le numéro NINA ;
- 2) la validation des nouveaux électeurs et leur affectation à des centres de vote ;
- 3) la radiation des électeurs décédés ou ayant perdu leur droit de vote suite à une décision de justice.

L'Ambassade encourage les électeurs potentiels ayant été omis auparavant ainsi que les nouveaux majeurs à venir valider leur inscription sur les différentes listes y afférentes.

L'Ambassade du Mali à Rome sait compter sur votre esprit civique et votre capacité de mobilisation pour la bonne réussite des opérations de révision des listes électorales.

Fait à Rome, le 02 novembre 2020.

Signé, S.E.M. Aly COULIBALY, Ambassadeur du Mali à Rome

